

## Deux médecins lorrains au chevet d'Anne d'Autriche \*

*Two physicians from Lorraine at the bedside of  
Anne of Austria, queen of France*

par Jean-Marie GILGENKRANTZ \*\*



Fig. 1 - *Théophraste Renaudot*  
(collection BIU Santé Médecine)

En 1631, Richelieu chargeait Théophraste Renaudot (Fig.1) de créer un journal dans le but de diffuser des nouvelles en provenance non seulement de la Cour mais aussi de l'étranger. Renaudot (Loudun 1586 - Paris 1653), issu d'une modeste famille protestante, avait fait ses études de médecine à la faculté de Montpellier, ouverte à l'époque aux protestants. Son traité, paru en 1612, sur *La condition des pauvres* lui avait valu d'être nommé médecin ordinaire de Louis XIII. Sa popularité mais aussi sa conversion au catholicisme en 1625 justifiaient le choix de Richelieu et le 30 Mai 1631 naissait *La Gazette*, journal de quatre pages qui devait paraître tous les samedis (1).

En novembre 1664, *La Gazette* annonce que la mère du roi est gravement malade et qu'elle passera les fêtes de fin d'année chez les Bénédictines du faubourg Saint-

Jacques. Ainsi était publiquement officialisée l'existence, chez Anne d'Autriche, d'une affection sévère qui devait se révéler *un cancer du sein gauche*.

\* Séance de mai 2018.

\*\* 9, rue Basse des Remparts, 54330 Clérey-sur-Brénon.

Claude Seguin (1596 - 1681), nommé premier médecin d'Anne d'Autriche en 1648 - dont la saignée semblait être l'arme thérapeutique essentielle - s'avère très vite totalement impuissant face à ce cancer et aux douleurs qu'il suscite. Antoine Vallot (1595 - 1671), premier médecin de Louis XIV, est alors consulté. Il propose d'appliquer sur la tumeur de la ciguë tachetée, réputée très toxique, contenant un alcaloïde (la coniine) : sans résultat.

Devant l'aggravation de l'état de sa mère, Louis XIV décide de faire appel à François Gendron (1618 - 1688), curé de Voves (diocèse de Chartres) qui était connu pour posséder une substance efficace dans le traitement de certains cancers. Gendron (9), après une formation chirurgicale à Orléans, est le premier médecin connu à être parti en Huronie (II), chez les Amérindiens, comme "donné des jésuites" (III). Il restera sept ans en Ontario. Il revient en France le 23 août 1650 avec un produit qu'il a expérimenté dans le traitement des ulcérations et de certains cancers. Il s'agit d'un onguent à base de belladone et de cendres de roche de Beauce (pierre découverte sur les bords du lac Érié qu'il nomme "pierre érienne"). Cet onguent doit modifier la tumeur et la faire devenir aussi dure qu'une pierre. À son retour en France, il est ordonné prêtre le 25 mai 1652 et devient curé de l'église de Voves, sa ville natale. C'est en 1664 qu'il se rend auprès de la reine-mère. En dépit de sa grande humilité et de sa timidité, il est très apprécié à la Cour. Après une courte période de soulagement, l'état de la reine s'aggrave à nouveau. François Gendron regagne Voves, mais en témoignage de reconnaissance de la famille royale, malgré l'absence de résultats, il sera nommé par Louis XIV "abbé commandataire" de Maisières, en Bourgogne (IV).

Ces échecs successifs vont entraîner un véritable défilé de personnages douteux : un moine, un guérisseur hollandais, une sorcière de village ... C'est dans ces conditions



Fig. 2 - Pierre Alliot  
(Musée de la Faculté de Médecine de Nancy)

qu'Antoine Vallot, en avril 1665, conseille à Louis XIV de faire appel à un médecin lorrain qui serait en possession d'une pâte capable de mortifier les tissus malades. Le 28 avril 1665, Guy Patin, doyen de la faculté de médecine de Paris, écrit à son ami le docteur André Falconet (5) : "... On ne fait plus état, à la cour, de ce Gendron, curé de Voves entre Chartres et Orléans. Pour le chancre de la reine-mère, on a pris un soi-disant médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot, qui a promis et fait espérer de l'amendement et par provision s'est fait avancer 2.000 écus. Si un apôtre avait fait un miracle, on ne lui donnerait pas tant, ni si tôt ...".

Pierre Alliot (Fig. 2) est né en 1610 à Bar-le-Duc où son père est médecin. Il entreprend des études de médecine à la faculté de Pont-à-Mousson. Une Université, en effet, y avait été créée après l'échec d'une tentative entreprise

à Verdun (1). La bulle du Pape Grégoire XIII *in supereminenti*, en date du 5 décembre 1572, confiait à la Compagnie de Jésus le soin de mettre en place à Pont-à-Mousson quatre facultés : art, théologie, médecine et droit. Seules les deux premières étaient facilement prises en charge par des Jésuites, ce qui n'était pas le cas des deux dernières, confiées, par obligation, à des laïcs, avec tous les risques concernant leur appartenance religieuse. Les premiers cours, pour l'art et la théologie, ne débiteront que le 1er décembre 1574 avec soixante étudiants.

Quant à l'enseignement de la médecine, il sera difficile à organiser et ne sera effectué par le docteur Toussaint Fournier (Fig. 3) qu'à partir de 1592. Encore faut-il préciser que c'est en son propre domicile qu'il donnera ses cours durant six années jusqu'à la nomination, par Charles III duc de Lorraine, de Charles Le Pois (1563-1633) comme professeur régent (2). Ce dernier, en plus du docteur Toussaint Fournier (1544-1614), fera appel à trois autres confrères, Pierre Bérot, Jean Levrechon et René Baudin. Devenu le premier doyen de cette nouvelle faculté de médecine, Charles Le Pois créera quatre chaires : anatomie, médecine générale, chirurgie et pharmacie.



Fig. 3 - Docteur Toussaint Fournier  
(Musée de la Faculté de Médecine de Nancy)

Très vite cette faculté devait attirer de nombreux étudiants venus de toute l'Europe et c'est elle, dans ce contexte très favorable, que Pierre Alliot choisira pour entreprendre ses études. Après avoir obtenu le titre de docteur en médecine, il retourne à Bar-le-Duc en 1638 pour y exercer. Très vite ses qualités de praticien lui vaudront d'être nommé Médecin conseiller de Charles IV, duc de Lorraine. En 1664, il publie à Bar-le-Duc un petit opuscule dans lequel il fait état d'une poudre de sa composition, efficace dans le traitement d'un cancer du sein, "sans la chirurgie, ni le fer rouge". C'est une pâte à base d'arsenic dans le but de faire "pourrir la chair", laquelle est éliminée ensuite avec un rasoir jusqu'en zone saine, permettant une cicatrisation. Pour ce faire, il utilise du réalgar, minéral d'arsenic encore appelé arsenic rouge. Il dissout le réalgar avec un lexivial pour extraire le principe actif. Il ne donne aucune précision sur la nature de ce lexivial. On sait simplement que la lexiviation s'opère en versant, sur une substance disposée en couche plus ou moins épaisse, un liquide froid ou chaud qui filtre et entraîne ce qui est soluble.

L'annonce de cette nouvelle pâte, très vite répandue, devait aboutir à la convocation de Pierre Alliot auprès de la mère de Louis XIV, décision exceptionnelle pour deux raisons : seuls les médecins issus des Facultés de Paris et de Montpellier avaient le droit d'exercer dans tout le royaume. Ceux issus d'une autre faculté ou école se devaient de



Fig. 4 - Jean-Baptiste Alliot  
(Musée de la Faculté de Médecine de Nancy)

rester dans la région où ils avaient été formés. De plus, Pierre Alliot est un “étranger” car la Lorraine ducale, à l’époque, ne fait pas partie du Royaume de France.

Pierre Alliot arrive donc à Paris en avril 1665 avec son fils Jean-Baptiste (Fig. 4) qui venait de terminer ses études à la faculté de médecine de Pont-à-Mousson. Brillant étudiant, il y avait soutenu deux thèses en 1663, l’une sur la circulation sanguine selon Hippocrate, l’autre sur les maladies acides, notamment la goutte. La même année il avait obtenu le grade de licencié et maître es arts en philosophie. Il assistera son père dans la prise en charge thérapeutique d’Anne d’Autriche (7).

Le traitement est commencé le 24 août 1665. Pierre Alliot atténue la teneur de son onguent en produit actif pour que la Reine puisse le supporter. Le 11 septembre 1665, Guy Patin écrit à Falconet (6) : “...

La Reine-Mère n’est pas contente qu’on lui ait ôté Gendron ; elle ne veut point voir Alliot ; il ne la touche point, c’est Bertrand, son chirurgien, qui la panse sur le conseil pourtant de ce M. Alliot”.

L’onguent appliqué sur la tumeur, à base d’arsenic, mortifiait les chairs qui étaient ensuite coupées au rasoir par tranches. Madame de Motteville, dans ses mémoires (3), rapporte que cette opération, pénible et parfois douloureuse, s’effectuait en présence de la famille royale, des médecins et chirurgiens de la Cour. Il semble, au début du moins, qu’une discrète amélioration ait été constatée. Elle sera, à dire vrai, d’assez courte durée, car progressivement l’état de la reine s’aggrave et en novembre 1665 surviennent des accès de fièvre accompagnés de douleurs violentes, imputées, pour certains, à la poudre de Pierre Alliot. C’est ainsi que le 13 novembre 1665, Guy Patin écrit à Falconnet (5) : “... Je viens d’une consultation avec un médecin qui m’a dit savoir de bonne part que la reine-mère empire fort et que M. Alliot est un effronté charlatan, bien ignorant et bien imprudent...”. Certains ont estimé que cette insulte portée à l’encontre de Pierre Alliot était due au fait que Guy Patin n’avait jamais été appelé au chevet de la Reine mère.

Le début du mois de Janvier 1666 est marqué par des accès fébriles accompagnés de frissons, d’erysipèle généralisé et de recrudescence des douleurs. L’intervention de Pierre Alliot est interrompue et il est dit qu’un bénédictin de Milan – dont on ignore le nom et le traitement proposé – aurait été appelé au chevet de la reine : intervention qui, bien sûr, n’a modifié en rien l’évolution. Anne d’Autriche décède le 20 janvier 1666 à 5 heures du matin.

## DEUX MÉDECINS LORRAINS AU CHEVET D'ANNE D'AUTRICHE

Françoise de Motteville a rapporté dans ses mémoires (3) les dernières années de la vie d'Anne d'Autriche en mentionnant certes le nom des médecins qui se sont succédés à son chevet mais en relatant surtout avec beaucoup de réalisme cette abnégation et ce courage dont la mère de Louis XIV avait fait preuve tout au long de la terrible évolution de son cancer. Peu après la mort d'Anne d'Autriche, l'illustre femme de lettres, Madeleine de Scudéry, écrit un poème qui se terminait par ces quelques vers :

*Anne, dont les vertus, l'éclat et la grandeur  
Ont rempli l'univers de leur vive splendeur,  
Dans la nuit du tombeau conserve encor sa gloire,  
Et la France à jamais aimera sa mémoire.  
Elle sut mépriser les caprices du sort ;  
Regarder sans horreur les horreurs de la mort ;  
Affermir un grand trône, et le quitter sans peine ;  
Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.*

Pierre Alliot, dont les propos de Guy Patin n'ont pas entamé la réputation, regagne Bar-le-Duc tandis que son fils, Jean-Baptiste, ayant su, durant ce séjour, se faire apprécier à la Cour, est non seulement autorisé à rester à Paris mais est fait par Louis XIV médecin ordinaire du roi avec le titre de conseiller du roi. Outre sa contribution à la réputation des eaux de Plombières, il poursuit surtout les travaux de son père ce qui aboutira, en 1698, à la publication d'un *Traité du cancer* (Fig. 5) publication suggérée par Louis XIV lui-même. En effet, dans la préface de ce traité, Jean-Baptiste Alliot écrit que "... quelques effets de ce remède spécifique de mon père firent désirer au Roi que j'en fisse part au public. Comme les libéralités de sa Majesté précèdent toujours les ordres de cette nature, Elle m'honora pour cet effet d'une pension qui m'a toujours été continuée". Ce traité comporte trois parties : la première est intitulée "De la nature du cancer et des symptômes qui l'accompagnent". Il écrit à ce propos : "... J'ai lu avec exactitude les auteurs anciens et modernes mais j'avoue que je n'ai pas trouvé de quoi me satisfaire entièrement sur la nature de ce mal". Après avoir rappelé la nature des humeurs qui circulent dans le corps, leurs éventuelles altérations à l'origine d'une tumeur, il insiste sur l'intérêt de distinguer le cancer occulte du cancer apparent. Le premier est soit recouvert de téguments, soit ulcéré avec une base étendue qui ne permet pas de l'extirper alors que le second peut être attaqué "par le fer ou le feu jusqu'aux dernières de ses racines". Au terme de cette première partie, J.-B. Alliot insiste sur le fait que "... tout médecin doit poser pour un principe fondamental que le cancer occulte est incurable éradicativement".

La deuxième partie est consacrée à une étude critique des théories antérieures émises sur la nature du cancer, tout particulièrement - pour ne pas dire exclusivement et sans ménagement - celles d'Helvétius.



Fig. 5 - Traité du Cancer  
Edit. François Muguet Paris,  
1698, 168p.

La troisième partie est intitulée : “Où l’on propose une cure méthodique des cancers, avec un examen de celle que Mr Helvétius a enseignée”. Après avoir critiqué l’attitude qui consiste à affirmer - comme Mr Helvétius - que “...le cancer ne se guérit que par l’extirpation ; que ni les fondans, ni les caustiques ne peuvent opérer cette cure”, JB Alliot insiste sur le fait que peu de gens - surtout du métier et à Paris - doutent encore de la possibilité de guérir des cancers par la voie de consommptifs, après tant de cures effectuées par son père et lui même et de donner pour preuve les propos favorables de Mr Etmüller, Médecin du duc de Saxe et professeur de Leipzig et de Mr Bartolin, Médecin du roi de Dannemark. Cette troisième partie se termine par le détail de la préparation de ce “Consumptif”, à l’origine de ce livre.

En fait, si ce *Traité* est signé Jean-Baptiste Alliot, il apparaît comme un “travail de la famille Alliot” puisqu’il relate le traitement mis au point par Pierre Alliot (le père de Jean-Baptiste) et que dom Hyacinthe (fils de Jean-Baptiste) a, en toute vraisemblance, participé à la rédaction de l’ouvrage.

Dom Hyacinthe Alliot dit “le jeune” - pour le différencier de son oncle dom Hyacinthe dit “le vieux” ( frère de Jean-Baptiste) - est né à Bar-le-Duc en fin d’année 1663 et a été baptisé le 21 avril 1664 . Il entre à la congrégation bénédictine de Saint-Vanne de Verdun et fait sa profession de foi le 25 juillet 1685 à l’abbaye de Moyennmoutier. En 1697, l’évêque de Toul lui confie la charge de conférences ecclésiastiques, ce qui conduit dom Hyacinthe à fonder une académie à l’abbaye Saint-Mansuy de Toul. Ses travaux ont porté sur l’Écriture Sainte, les langues anciennes (chaldéen, hébreu, arabe) et la médecine. C’est à ce propos que l’historien et théologien dom Calmet (1672-1757), qui a bien connu dom Hyacinthe, signale qu’il a eu avec lui plusieurs entretiens sur le cancer et affirme qu’il l’a vu utiliser la poudre de son grand-père pour traiter quelques malades. Il est donc logique d’admettre que dom Hyacinthe ait pu participer à la rédaction de ce *Traité* (8). Ironie du sort, c’est un cancer qui devait l’emporter à 27 ans.

Ainsi, le cancer du sein d’Anne d’Autriche est, au total, à l’origine de ce *Traité du cancer*, ouvrage qui dépasse largement une œuvre de circonstance puisqu’il a eu pour effet de lancer les bases d’un débat, toujours d’actualité, sur les traitements des cancers.

#### NOTES

- (I) *La Gazette* était surtout spécialisée dans les affaires politiques et diplomatiques. Louis XIII lui même y aurait collaboré parfois.
- (II) Huronie : territoire occupé par les Amérindiens en Ontario.
- (III) “Donné des jésuites” : terme de l’époque qui signifie collaborateur des missionnaires jésuites.
- (IV) Un abbé commandataire tient une abbaye ou un prieuré et en perçoit personnellement les revenus.

#### BIBLIOGRAPHIE

- (1) BEAU A. - “Coup d’œil sur l’histoire de l’enseignement de la médecine en Lorraine”, *Histoire des sciences médicales*, 1989, 23, 171-178.
- (2) CAROLUS-CURIEN J. - *Médecins et chirurgiens de la Lorraine Ducale*, Éd. Serpenoise, Metz, 2010.
- (3) *Mémoires de Mme de MOTTEVILLE sur Anne d’Autriche et sa cour*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1886.
- (4) MICHAUX G. - “Un Bénédictin lorrain auteur d’un traité du Cancer en 1698”, *Mémoires de l’Académie nationale de Metz*, 1996, A177, SER7, 9-24.
- (5) PATIN G. - Lettre n° 820 à Falconet 28 avril 1665, in *Correspondance française de Guy Patin* éditée par Loïc Capron. Paris. BIUSanté 2015.

## DEUX MÉDECINS LORRAINS AU CHEVET D'ANNE D'AUTRICHE

- (6) PATIN G. - Lettre n° 833 à Falconet 11 septembre 1665 correspondance française de Guy Patin édité par Loïc Capron. Paris. BIUM 2015.
- (7) PATIN G. - Lettre n° 846 à Falconet 13 novembre 1665, in *Correspondance française de Guy Patin* éditée par Loïc Capron. Paris BIUSanté 2015.
- (8) PAUCHET A. - Pierre et Jean-Baptiste Alliot, médecins des cours de Lorraine et de France au XVIIème siècle. Traitement du cancer du sein d'Anne d'Autriche. Thèse de médecine, Nancy, 2016, 103p.
- (9) PÉREL L. - "Conception pathogénique et traitement du cancer du sein au XVIIIème siècle", *Histoire des sciences médicales*, 1984, 18, 357-364.
- (10) SULTÉ B. - "Le Sieur Gendron", *BRH*, XIII (1907) : 182.

### RÉSUMÉ

*En novembre 1664, le cancer du sein d'Anne d'Autriche est officiellement rendu public. Les différents traitements mis en œuvre s'avèrent inefficaces. Louis XIV fait appel à un médecin de Bar-le-Duc qui aurait mis au point une poudre à base d'arsenic efficace dans ce cancer. Pierre Alliot arrive à Paris en avril 1665 avec son fils Jean-Baptiste, également médecin. Le traitement est débuté en août 1665. Après une légère amélioration, il s'avère également inefficace. La reine décède le 20 janvier 1666. Si Pierre Alliot regagne Bar-le-Duc, son fils, nommé médecin ordinaire du Roi, reste à Paris. Il publiera, en 1698, avec son propre fils Dom Hyacinthe un livre intitulé Traité du cancer qui lance les bases d'un problème toujours d'actualité.*

### SUMMARY

*Anne of Austria's breast cancer is made public in November 1664. All the treatments implemented prove to be ineffective. Louis XIV asked for a physician from Lorraine, because he had a special remedy, an arsenic paste meant to cure the cancer. In April 1665, this physician came to Paris with his son, Jean-Baptiste who was also a physician. The treatment began in August 1665. After a slight improvement, this remedy also proved to be ineffective. The disease progressed, quickly resulting in Anne's death, on January 20th, 1666. Pierre Alliot came back to Bar-le-Duc, but his son, appointed as Physician-in-Ordinary to His Majesty King Louis XIV, remained in Paris. In 1698, with his own son, Dom Hyacinthe, he published a book entitled Traité du cancer that analyses the theories about the nature and causes of cancer which are still unsolved today.*

